




Petit-Quevilly, Le 4/12/2022

PERSONNEL MUNICIPAL

Cher(e)s Quevillais(e),



Nous vous alertons sur nos conditions de travail pour que vous soyez informés que tout n'est pas « rose  » à Petit-Quevilly !!!

C'est grâce à notre travail de proximité à la qualité du service rendu que Madame La Maire et son équipe municipale peuvent s'engager à répondre aux besoins d'intérêt général.

Chaque jour, nous sommes présents à la cantine et à la garderie, à la crèche, à l'état civil et au CCAS, à la bibliothèque et aux archives, à l'école de musique, à l'Hôtel de ville, nous entretenons les rues et les espaces verts, nous réparons et nous installons, nous sécurisons la ville, nous prenons soin des séniors, nous accompagnons des jeunes et de adultes..., nous sommes toujours là, mobilisés pour assurer le service public et nous sommes convaincus que de améliorations sont encore nécessaires.

Nous ne sommes pas des super-héros, nous ne sommes que des femmes et des hommes soucieux de notre engagement professionnel pour offrir aux Quevillais des services indispensables à leur quotidien, malgré le manque d'effectifs dans certains domaines, la perte de capacité et de réactivité qui ont fortement dégradé nos conditions de travail.

Madame La Maire, en qui nous avons tant d'espoir, profite de la loi de Transformation de la Fonction Publique pour nous imposer au 1^{er} janvier 2022, un cycle de travail plus difficile et plus contraignant avec des rythmes plus lourds, une augmentation de la polyvalence, des objectifs moins atteignables, une perte de jours de congés, une dégradation du contenu du travail...

Il est bien question de « Travailler plus, plus longtemps, avec une charge de travail plus importante pour un salaire qui n'évolue pas » alors que Madame La Maire nous dit être contre cette loi et favorable à la semaine de travail de 32h ! Quelle incompréhension, quelle ironie !

Cette loi met les élus face à leurs responsabilités en termes de choix politiques urgents en faveur ou pas des agents et des usagers.

Pour nous, agents de proximité, qui avons montré notre rôle essentiel depuis bientôt deux ans de crise sanitaire et sociale, assurant chaque jour la continuité des services publics tout en étant en première ligne autant sur le plan sanitaire que social, l'application de cette loi telle qu'exigée par Madame La Maire et sa Direction, est une injustice et une mauvaise réponse aux besoins humains !

Nous avons interpellé à maintes reprises Madame La Maire et sa Direction et dernièrement il nous a été répondu qu'il n'y aurait plus de négociation à ce sujet, voilà où en est le dialogue social à Petit-Quevilly ; Les agents des Collectivités sont déconsidérés, méprisés en plus d'être mal payés !

Les représentants CGT du personnel municipal